

TA Ranch

Descriptif



Fondé en 1882, à la grande époque du Far West, le TA Ranch est un lieu chargé d'histoire. Il fut le théâtre d'un conflit connu sous le nom de "Johnson County War" entre les éleveurs de bétail et les fermiers à la fin du XIX^e siècle. Non loin du ranch se trouve le "Hole in the Wall", une falaise dont un passage discret mène à une cache où se réfugiaient Butch Cassidy et le Kid après leurs attaques de banques et de trains.

Le ranch dispose de nombreux Quarter Horses et également de Percherons pour l'attelage de chariots bâchés. Les cavaliers participent au travail du bétail en compagnie des cowboys et découvrent la région en chevauchant sur les anciennes pistes indiennes, sur les traces de Butch Cassidy et du Sundance Kid, immortalisés à l'écran par Paul Newman et Robert Redford.

Programme

Jour 1 : vol vers Casper ou Gillette. Accueil à l'aéroport, transfert au ranch et installation. Nuit au ranch.

Jour 2 : rencontre avec les guides et les chevaux.

Le programme de la semaine est à la carte.

Des balades à cheval sont proposées chaque jour dans des endroits toujours variés, à travers les Big Horn Mountains et les ruisseaux du Crazy Woman Creek, dans la nature sauvage et magnifique du Far West.

Jours 2 à 7 : les activités au ranch sont principalement centrées sur les chevaux et le travail du bétail. Outre les balades à cheval, d'autres activités sont possibles :



- pêche à la mouche "catch and release" (prendre et relâcher) de truites arc-en-ciel dans la rivière Big Horn,
- balades en VTT,
- randonnées pédestres dans la vallée du "Hole in the Wall", sur les traces de Butch Cassidy et son gang de voleurs. On peut aussi y admirer des peintures rupestres indiennes vieilles de 1500 ans, sous le regard des aigles qui planent au-dessus du canyon "Crazy Woman".
- jeux équestres western : barrel racing (slalom à cheval autour de barils), team penning (jeu de tri du bétail) etc.

Jour 8 : dans la matinée, transfert à l'aéroport pour le vol de retour.

Jour 9 : arrivée en Europe.



Butch Cassidy et le Kid

Butch Cassidy et le Sundance Kid furent de redoutables bandits qui sévirent dans le Far West à la fin du XIX^e siècle. Ils formaient avec trois autres outlaws la Horde Sauvage (the Wild Bunch).

Durant leur période d'activité au Wyoming, le groupe se réfugiait à Hole in the Wall, non loin du ranch. Le site était facile à défendre en raison de ses passages étroits. Il était donc impossible aux détectives de Pinkerton d'approcher sans alerter les bandits.

Plusieurs groupes de bandits se réfugiaient à Hole in the Wall et formaient le Hole in the Wall Gang. Une des cabanes utilisée par Butch Cassidy existe encore aujourd'hui. Elle a été déplacée à Cody, Wyoming, où elle est exposée au public.

Johnson County War

Les premiers fermiers et les éleveurs de bétail du Far West ont longtemps été contraints de partager les terres et les points d'eau, ce qui engendra une série d'affrontements sanglants. Le plus célèbre fut la Johnson County War, dont le dénouement eu lieu sur le TA Ranch.

Le gouverneur Barber du Wyoming soutenait les éleveurs qui prétendaient à un droit de passage de leur bétail sur les terres des fermiers, tandis que Red Angus, le sheriff de Buffalo, soutenait ces derniers qui refusaient de voir leurs cultures piétinées. Les éleveurs se livrèrent à des lynchages et à des pendaisons des fermiers qui leur résistaient.

Au printemps 1892, les éleveurs rassemblèrent 43 hommes armés, attaquèrent le KC Ranch et tuèrent les propriétaires Nick Ray et Nate Chapman.

En représailles, Red Angus rassembla 319 hommes qui traquèrent les cowboys au TA Ranch pendant trois jours.

Ces derniers furent finalement secourus par la Cavalerie. Ils furent condamnés pour meurtre, mais ils soudoyèrent le jury et l'affaire fut classée. Néanmoins, cette guerre marqua la fin de la puissance des éleveurs.

Départ	Retour	Prix
25.05.2019	2.06.2019	3 090 €
1.06.2019	9.06.2019	3 090 €
8.06.2019	16.06.2019	3 090 €
15.06.2019	23.06.2019	3 090 €
22.06.2019	30.06.2019	3 090 €
29.06.2019	7.07.2019	3 440 €
6.07.2019	14.07.2019	3 440 €
13.07.2019	21.07.2019	3 440 €
20.07.2019	28.07.2019	3 440 €
27.07.2019	4.08.2019	3 440 €
3.08.2019	11.08.2019	3 440 €
10.08.2019	18.08.2019	3 440 €
17.08.2019	25.08.2019	3 440 €
24.08.2019	1.09.2019	3 090 €
31.08.2019	8.09.2019	3 090 €
7.09.2019	15.09.2019	3 090 €
14.09.2019	22.09.2019	3 090 €

Durée totale	Jours à cheval	Niveau équestre
9	6	Tous

Langue	Confort
Anglais	Standing

Informations pratiques

Conditions de randonnée

Séjour résidentiel en ranch confortable. Nourriture typique de l'Ouest, les chefs du ranch servent une cuisine soignée.

Bagages

Un bagage limité à 20 kg, tout supplément facturé par la compagnie aérienne étant à votre charge.

Paquetage conseillé : culotte d'équitation ou blue jeans (selles western, donc mini-chaps inutiles), chemises, pulls, veste légère, imperméable, coupe-vent, shorts, tenue de détente, babouches, chapeau ou casquette, lunettes de soleil, maillot de bain, trousse de toilette, crème solaire, gourde, couteau de poche (impérativement dans le bagage de soute), appareil photo, vos médicaments habituels.

Il est recommandé, mais non obligatoire, de porter un casque (non fourni) pour la pratique de l'équitation (norme NF EN1384). Il est demandé aux cavaliers ne souhaitant pas porter de casque de signer une décharge au ranch.

Climat

Dans cette partie du Wyoming, les températures minimales (au point du jour) et maximales (après-midi) moyennes mensuelles sont : mai 4-20°, juin 9-26°, juillet 12-31°, août 11-30°, septembre 6-24°.

Formalités

Les ressortissants des pays bénéficiant du programme d'exemption de visa (dont France, Belgique, Suisse) doivent détenir un passeport biométrique valide au moins 6 mois après la date de retour prévue, et solliciter une autorisation électronique de voyage "ESTA" (\$14) sur le site Internet officiel <https://esta.cbp.dhs.gov/>.

Prix

Le prix, établi sur la base d'un minimum de deux personnes, comprend : le séjour au ranch en pension complète, les transports aériens, les transferts, les chevaux, l'encadrement, les taxes US et la gratuity (équivalent au pourboire, mais quasi obligatoire aux US, environ 15%).

Le prix ne comprend pas : les boissons alcoolisées, l'assurance multirisques, l'éventuel visa, les dépenses personnelles, les activités en option avec supplément. En cas d'inscription individuelle, le supplément single est de 470 € pour l'ensemble du séjour.

Poids

Tout cavalier de plus de 100 kg est prié de nous consulter avant l'inscription.

Inscription

L'inscription sera effective à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné d'un acompte de 30% du prix du voyage : chèques à l'ordre de Cavaliers du Monde, CB sur le site Internet ou chèques-vacances. Le solde est dû 45 jours avant le départ.





Assurance

Tout participant doit être couvert par une assurance couvrant l'assistance et le rapatriement. Pour les cavaliers disposant déjà d'une telle assurance (carte de crédit, assurance multirisques, etc.), il suffit d'en indiquer les coordonnées sur le bulletin d'inscription. Dans les autres cas, nous proposons une assurance Europ Assistance dont la prime est de 3% du prix du voyage.

Conditions générales de vente

Les conditions générales de vente répondent au décret n° 94-490 du 15 juin 1994, pris en application de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992.

Conditions particulières

Toute inscription à nos séjours et randonnées implique l'adhésion à nos conditions générales et à nos conditions particulières, dont chacun reconnaît avoir pris connaissance.

Annulation de la part d'un inscrit : les annulations qui nous sont communiquées au moins 61 jours avant la date de départ prévue donnent lieu à un remboursement du montant réglé, déduction faite de la partie non remboursable du billet d'avion, de l'éventuelle prime d'assurance et de frais de dossier de 80 € par personne.

Au-delà de cette date, les frais d'annulation sont :

- Entre 60 et 31 jours : 25% du prix de la randonnée hors vols, plus la partie non-remboursable du billet d'avion.
- Moins de 31 jours : 100% du montant facturé, déduction faite de la partie remboursable du billet d'avion.

Toute randonnée interrompue pour raison de santé est susceptible de faire l'objet d'une indemnisation des journées non effectuées par votre assurance assistance-rapatriement, si vous avez spécifiquement souscrit cette garantie.

En revanche, toute interruption volontaire du participant en cours de randonnée n'ouvre droit à aucun remboursement.

Nulle contestation du prix du séjour ne pourra être prise en compte après celui-ci, il incombe à chaque participant d'estimer avant le départ si le prix du séjour lui convient.

Révision de prix : les prix que nous indiquons sont établis en fonction du cours des devises et du coût du transport en août 2018. En cas de fluctuations supérieures à 10%, le prix peut être modifié à la hausse ou la baisse pour en tenir compte, dans les limites légales.

Tourisme Responsable

Cavaliers du Monde a été en 2009 le septième tour-opérateur en France labellisé Tourisme Responsable par AFNOR Certification, et l'unique tour-opérateur équestre.

